



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMPLEXE DE BELLEVUE

Évacuateurs de crues – Réunion de concertation – 29.06.2022

Sommaire

- 1 – Tour de table
- 2 - Présentation des enjeux par le garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- 3 – Concertation publique du complexe de Bellevue
- 4 – Les évacuateurs de crues interceptés par le projet
- 5 – L'évacuateur de crues – porte d'Anjou
- 6 – L'évacuateur de crues – porte du Vignoble
- 7 – Entretien des évacuateurs
- 8 - Échanges

1 – Tour de table

2 – Présentation des enjeux par le garant de la CNDP

3 – Aménagement du complexe de Bellevue

Rappel des objectifs de l'aménagement :

- Améliorer la fluidité du trafic, en évitant d'aggraver la saturation du site (répercussions sur le périphérique et les voies le desservant)
- Évacuateurs de crues :
 - Principe de transparence écologique et hydraulique
 - Maintien intégral des évacuateurs dans le nouvel aménagement

3 – Concertation publique du complexe de Bellevue

La concertation publique s'est déroulée entre le 15 novembre et le 22 décembre 2021 sous l'égide du garant de la Commission Nationale du Débat Public.

Parmi les 350 remarques émises lors de cette concertation, les contributions argumentées du Comité Loire de Demain et de l'association La Bellevusienne ont mis en exergue la problématique de la gestion et de l'entretien des évacuateurs de crue ainsi que des terrains amont et aval.

Dans son bilan de la concertation publié le 22 mars 2022, la DREAL, maître d'ouvrage de l'opération :

- A retenu la proposition du garant de lancer une démarche de concertation spécifique sur ce point réunissant tous les acteurs concernés ;
- A proposé de dresser un état des lieux sur le fonctionnement actuel des évacuateurs, d'identifier les gestionnaires qui devront définir un programme d'entretien.

3 – Concertation continue

Afin de poursuivre la concertation, la DREAL a adopté la procédure d'une concertation continue (Code de l'Environnement L121-16-2) :

- Saisine DREAL > CNDP le 26/04/22 pour demande désignation garant
- Décision CNDP du 01/06/22 de désigner M. Radureau « *chargé de veiller à la bonne information et la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aménagement du complexe de Bellevue* »
- Une première visite sur site a été organisée le 3/6/22 avec le comité Loire de demain et l'association la Bellevusienne
- La première réunion plénière est organisée aujourd'hui.

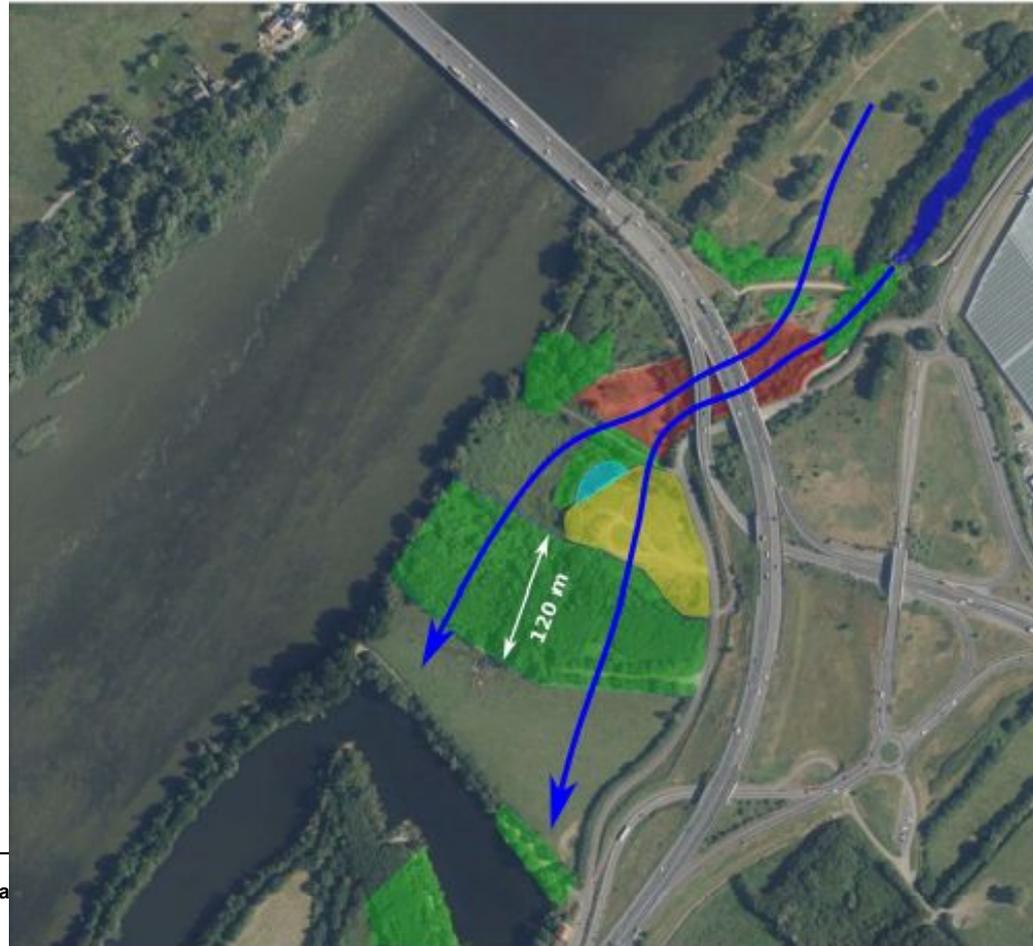
4 – Les évacuateurs interceptés par le projet

Porte d'Anjou
(Sainte-Luce
Village de Bellevue)



4 – Les évacuateurs interceptés par le projet

Porte du Vignoble
(Basse-Goulaine)



4 – Les ouvrages interceptés par le projet

Les ouvrages hydrauliques

Porte d'Anjou

OH9-OH15 : VM337-Rue des Roches

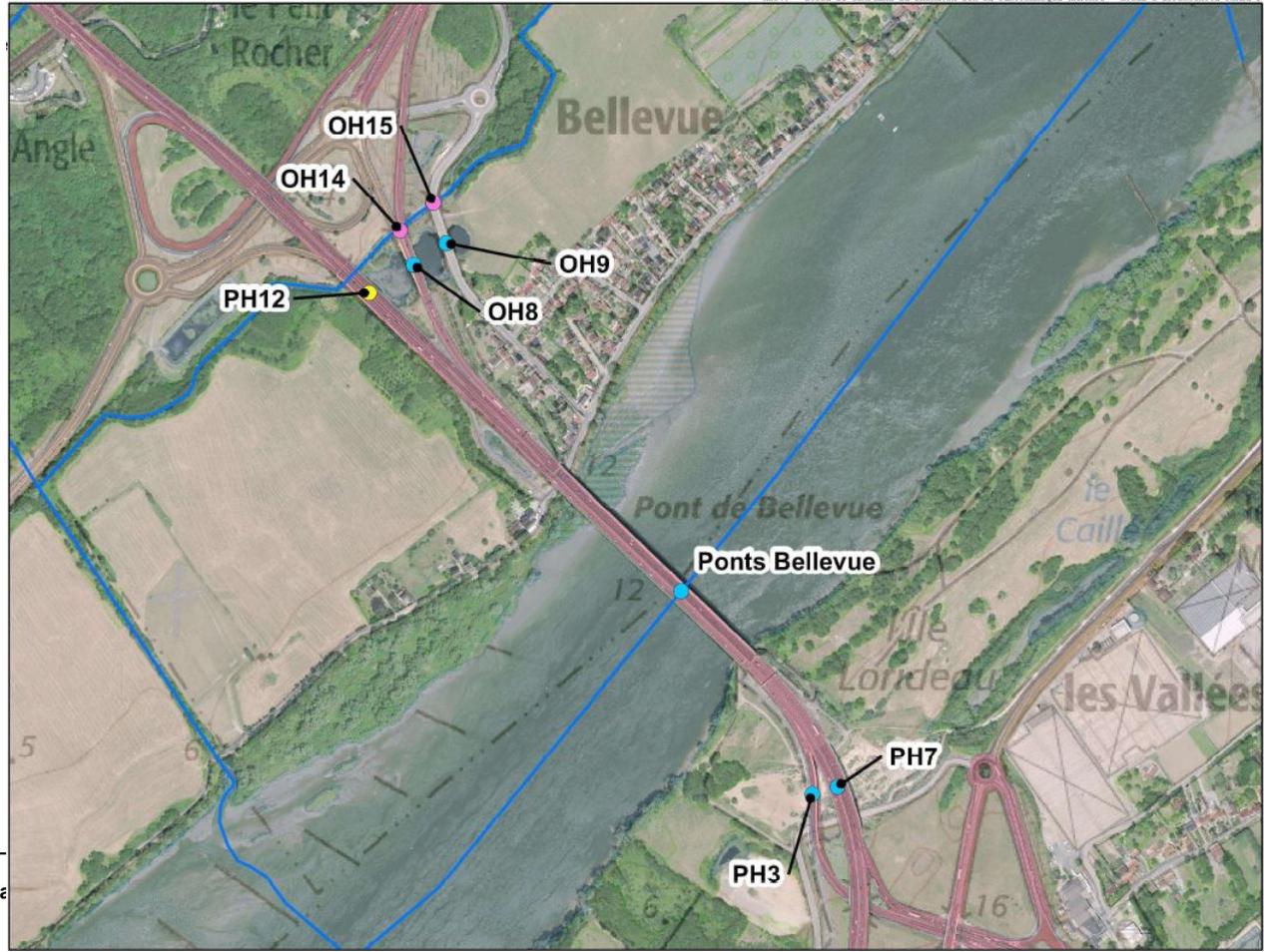
OH8-OH14 : bretelle A811

PH12 : périphérique int.

Porte du Vignoble

PH3 : périphérique int. > RN249

PH7 : RN249 et périph S > périph E



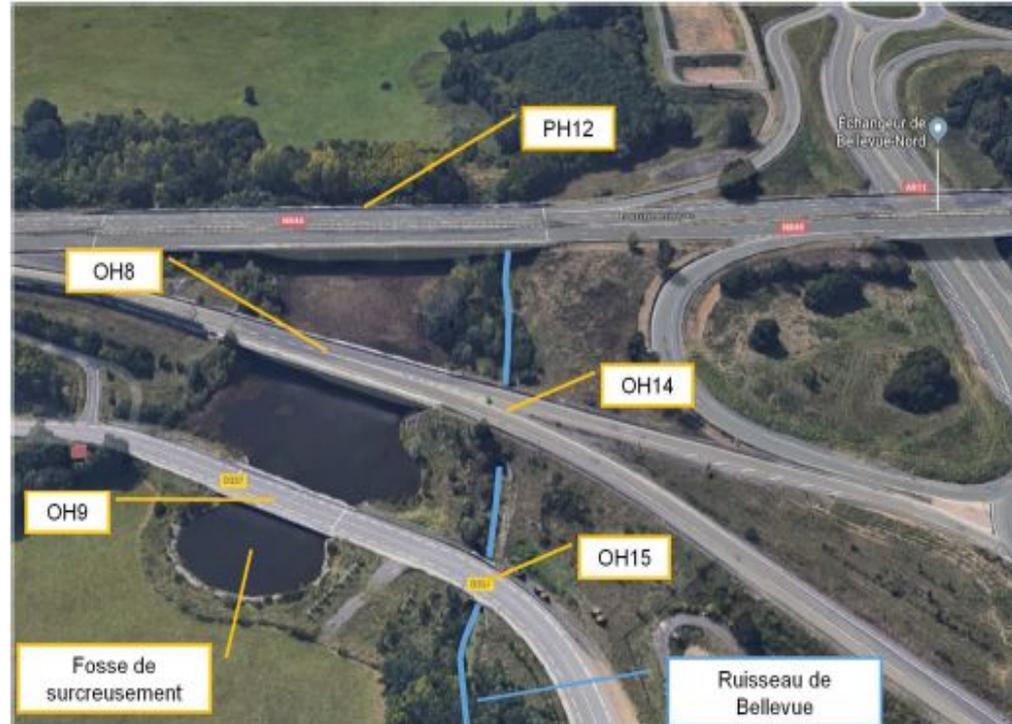
5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

Contexte et historique

Sensibilité du hameau de Bellevue aux inondations liées aux crues de la Loire : dernière inondation marquante en 1982 a donné lieu à une étude hydraulique en 1999.

Diagnostic de l'étude :

- débit estimé à 6200 m³/s pour la crue de 1982
- débit écoulé en rive droite proche de 30 m³/s
- obstacle de la bretelle RN844>A811



5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

Travaux réalisés en 2006 (suite à l'étude de 1999) :

- Surélévation VM337/rue des Roches de 50 cm
- Buses remplacées par un pont cadre
- Création d'une fosse de surcreusement
- Rectification du tracé du ruisseau du Plessis-Maillard (ruisseau de Bellevue)
- Dimension des ouvrages : VM337 : 34m - Bretelle A811 : 72m - Périphérique : 162m

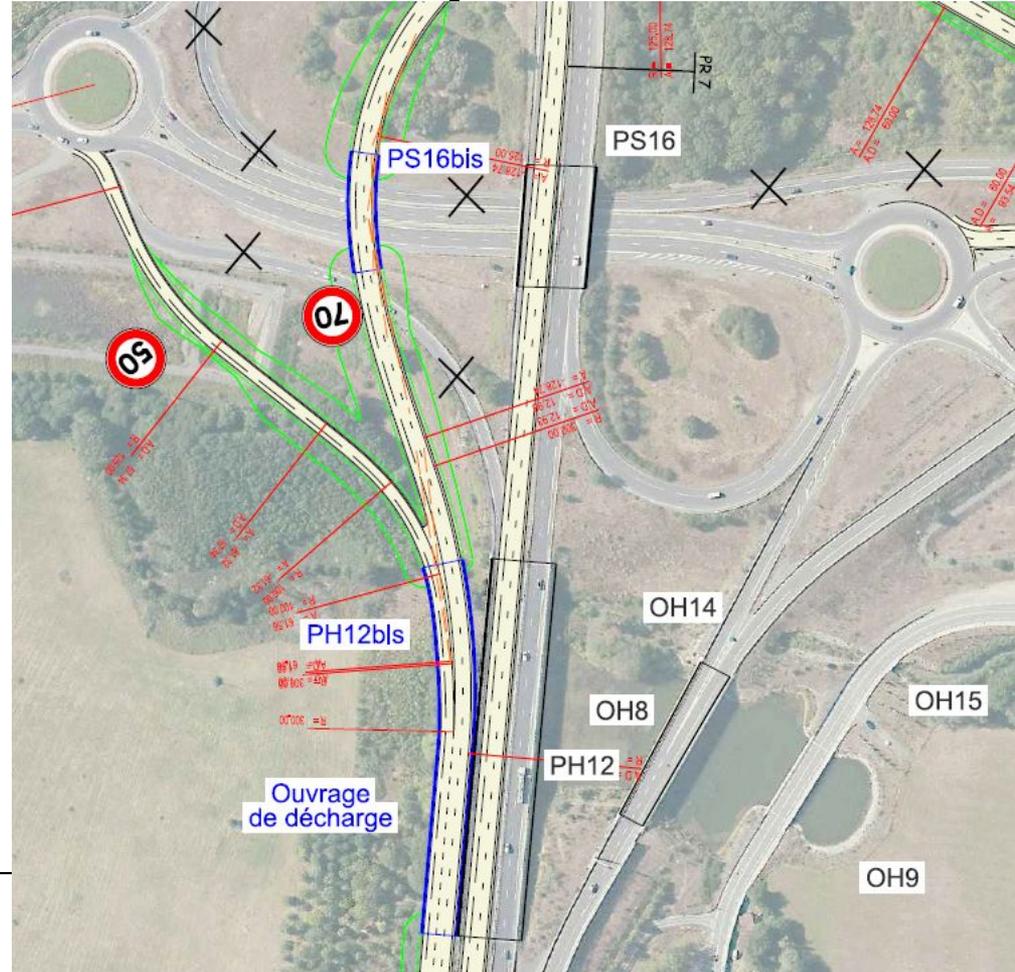
Principe de fonctionnement :

- Augmentation de la section d'écoulement des eaux en cas de crue
- Pas de fonction de stockage des eaux en cas de crue
- Présence d'eau dans la fosse : nappe phréatique

5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

Les études réalisées dans le projet

- Principes et objectifs : maintien de la transparence écologique et hydraulique
- Création d'un nouvel ouvrage hydraulique (PH12bis) pour recevoir bretelles A811 et boulevard prairie de Mauves, en continuité du PH12
- Pas de modification des niveaux de crues par le projet. Remous de l'ordre de 5 mm en amont du PH12 et inférieur à 3 mm au droit du village de Bellevue.
- Pas d'incidence hydraulique sur les conditions d'évacuation des crues
- Coût du PH12bis : 12M€



5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

Constat (évacuateur Nord) :

Développement de végétation et de boisement qui fait obstacle à l'évacuation des crues



5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

Constat (évacuateur Nord) :

Développement de végétation et de boisement qui fait obstacle à l'évacuation des crues



5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

Constat (évacuateur Nord) :

Hauteur d'eau importante dans les évacuateurs



5 - L'évacuateur de crues – Porte d'Anjou

État du foncier :



6 - L'évacuateur de crues – Porte du Vignoble

Contexte et historique

Premier évacuateur réalisé en 1972 dans le cadre de la construction du pont

Doublement de sa largeur en 1991 (110m)

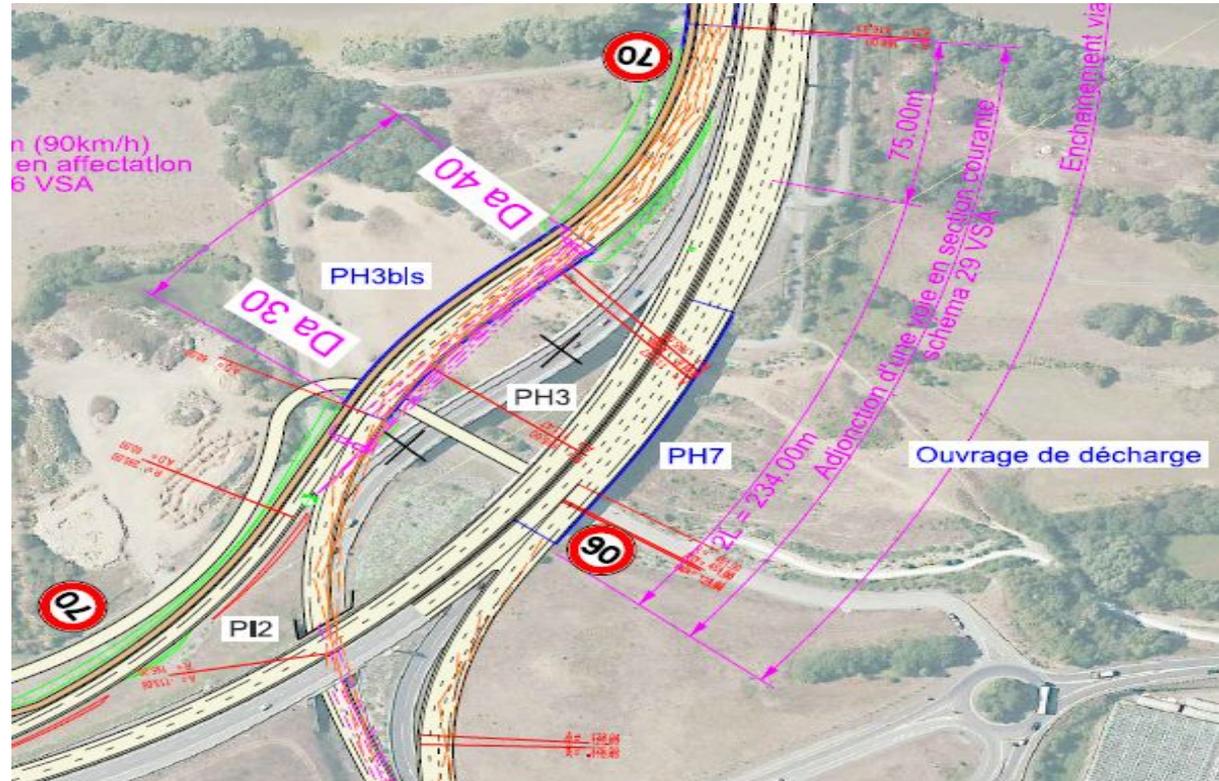
Aménagement de la fosse de surcreusement à l'occasion du doublement du pont (2002-2006)



6 - L'évacuateur de crues – Porte du Vignoble

Les études réalisées dans le projet

- Principes et objectifs : maintien de la transparence écologique et hydraulique
- Démolition PH3 existant et construction PH3bis, coût 15M€
- Élargissement de l'ouvrage existant (PH7) ou démolition-reconstruction (PH7bis), coût 13,6M€



6 - L'évacuateur de crues – Porte du Vignoble

Constat (évacuateur Sud) : Développement de végétation et de boisement qui fait obstacle à l'évacuation des crues



6 - L'évacuateur de crues – Porte du Vignoble

Constat (évacuateur Sud) : Zone de dépôt de matériaux sur parcelle privée, vraisemblablement lors des travaux de doublement du pont en 2002-2006

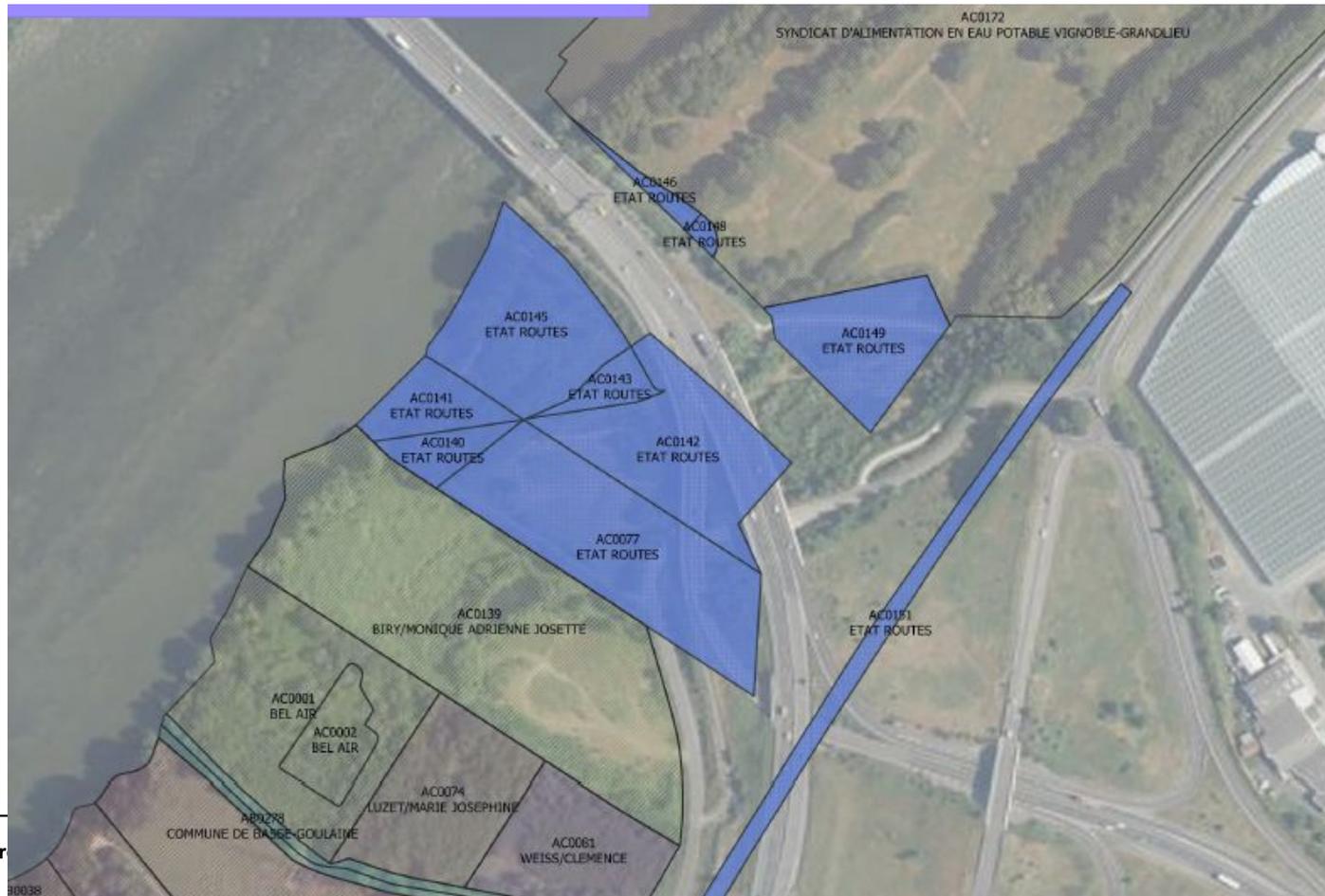


-  Fosse de surcreusement de l'évacuateur
-  Zone de remblai formant promontoire après comblement d'une gravière (extrémité non remblayée en bleu clair)
-  Boisements faisant obstacle à l'écoulement des crues
-  Boire latérale du Caillé en bordure de la Divatte
-  Chenaux de crues



6 - L'évacuateur de crues – Porte du Vignoble

État du foncier



7 – Entretien

Entretien courant aux abords des évacuateurs

- DIR Ouest, gestionnaire du périphérique de Nantes
- Dernière intervention d'entretien (Nord et Sud) en octobre 2020 : débroussaillage et broyage pour un coût de 50 k€ TTC
- Fréquence d'entretien : 5 ans

Entretien courant en amont et en aval ? Sur domaine public ? Sur domaine privé ?

8 – Échanges